

Ordre du jour de la réunion
de la commission départementale
d'aménagement commercial

du lundi 17 février 2020
à partir de 15h00
à la Préfecture de la Haute-Vienne
salle Erignac

- 15h00 : projet de création d'un ensemble commercial composé de deux bâtiments d'une surface de vente totale de 3117 mètres carrés, situé allée de la Cornude, Family village à Limoges

Limoges, le 23 JAN 2020

Pour le Préfet,
Le directeur délégué,



Gérard JOUBERT